

Recherches sociographiques



Pierre HÉBERT, Yves LEVER et Kenneth LANDRY, *Dictionnaire de la censure au Québec. Littérature et cinéma*, Montréal, Fides, 2006, 715 p.

Martine-Emmanuelle Lapointe

Volume 48, numéro 2, mai-août 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/016449ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/016449ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lapointe, M.-E. (2007). Compte rendu de [Pierre HÉBERT, Yves LEVER et Kenneth LANDRY, *Dictionnaire de la censure au Québec. Littérature et cinéma*, Montréal, Fides, 2006, 715 p.] *Recherches sociographiques*, 48(2), 167-169.
<https://doi.org/10.7202/016449ar>

musicales ou vidéographiques, d'ici et d'ailleurs, de Michel Louvain à Radiohead ou Fisherspooner, rend bien compte du dynamisme du Groove.

Andrée FORTIN

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Pierre HÉBERT, Yves LEVER et Kenneth LANDRY, *Dictionnaire de la censure au Québec. Littérature et cinéma*, Montréal, Fides, 2006, 715 p.

« Censure ». Lourd de sens, ce mot n'est pas sans évoquer un certain imaginaire, il emprunte la forme d'un complexe amalgame d'impressions et de préjugés et il convoque en vrac les idées de sanction, de proscription et de contrôle. Telle Anastasie, représentée par le caricaturiste français André Gill en 1874, la censure se présenterait sous les traits d'une marâtre aux doigts crochus armée de ciseaux aussi aveugles et démesurés que ses valeurs morales. Qui plus est, comme le remarquent au passage plusieurs auteurs de manuels et d'histoires littéraires portant sur la culture canadienne-française et québécoise, la censure aurait la fâcheuse tendance à se réfugier dans un lointain passé, entre 1840 et 1960 le plus souvent, et s'acoquinerait avec les représentants les plus conservateurs des pouvoirs religieux et politiques. Bref, la censure dégagerait un parfum suranné et ne concernerait plus ou presque les productions culturelles contemporaines. Ces préjugés, malheureusement tenaces, sont certes ébranlés à la lecture des récents travaux portant sur la censure au Québec. Dans la « Présentation » du numéro *La censure 1920-1960* (1998) de la revue *Voix & Images*, Pierre Hébert écrivait à juste titre : « Mais c'est évidemment un leurre que de croire à la disparition de la censure avec la fin de l'hégémonie catholique. Ce qui caractérise notre époque, c'est le passage d'une censure affichée et légitimée à une autre aux contours moins définis, mais à la présence tout aussi réelle » (numéro 68, p. 221).

Fruit d'un travail de recherche de quinze années, le *Dictionnaire de la censure au Québec. Littérature et cinéma* présente une relecture exhaustive et rigoureuse de l'histoire de la censure et tend par le fait même à nuancer une vision parfois trop stéréotypée de l'évolution des idées et de la culture au Québec. L'ouvrage s'inscrit dans la mouvance des recherches menées par Pierre Hébert depuis la fin des années 1990, lesquelles donnèrent lieu à la publication des livres *Censure et littérature au Québec : Le livre crucifié, 1625-1919* (1997) et *Censure et littérature au Québec. Des vieux couvents au plaisir de vivre – 1920-1959* (2004). Premier ouvrage du genre à paraître au Québec, le *Dictionnaire* couvre les principaux champs de la vie culturelle québécoise, le cinéma et la littérature bien sûr, mais aussi, quoique de manière moins systématique, les beaux-arts, la danse, la chanson et le théâtre. Le projet réunit de nombreux collaborateurs issus des disciplines de la littérature, du cinéma, de

l'histoire, du droit, des communications, des sciences de l'information et des sciences politiques.

L'ouvrage comprend une introduction, un bref historique de la censure permettant de replacer dans leur contexte les principaux cas analysés, une chronologie détaillée ainsi qu'un index thématique. Claire et bien documentée, l'introduction situe l'ouvrage dans le champ des études universitaires, présente le corpus et justifie les inclusions et les exclusions. Cependant, les auteurs y conceptualisent peu leur objet d'étude et d'analyse. Ils indiquent par exemple que « s'il fallait ajouter un adjectif au titre de l'ouvrage afin de mieux saisir l'esprit qui a guidé les responsables de ce dictionnaire, ce serait celui de "Dictionnaire *culturel* de la censure au Québec", c'est-à-dire l'analyse d'un ensemble de cas qui ont eu une signification, un retentissement dans la vie collective » (p. 13), mais n'insistent pas davantage sur l'importance d'un tel phénomène dans la vie culturelle d'une communauté donnée. Les rédacteurs n'évoquent guère les différences qui ont pu s'imposer entre la censure pratiquée au Canada anglais, en Amérique du Nord et en Europe et ils ne s'attardent pas plus à l'impact des politiques censoriales sur la construction d'une certaine conception de la culture québécoise.

Les différentes entrées portent non seulement sur les cas de censure au sens strict mais également sur des périodiques, des personnes et des concepts. Plusieurs entrées sont ainsi consacrées à des thèmes génériques et empruntent littéralement la forme de brefs articles savants. Une telle stratégie permet de combler les lacunes conceptuelles de l'introduction et ajoute au propos plus historique et descriptif du dictionnaire un point de vue plus critique. En témoignent notamment les entrées « Critique et cinéma », « Église catholique et cinéma », « Obscénité », « Politique » ou « Liberté de pensée » qui considèrent à la fois l'histoire, les variations sémantiques et les diverses interprétations juridiques de notions essentielles à une réflexion sur la problématique de la censure. Les cas attendus, qu'il s'agisse de la mise à l'Index des deux *Annuaire de l'Institut-canadien* pour 1868 et 1869, de l'histoire de l'Institut canadien de Montréal (remarquables textes, synthétiques et analytiques à la fois, rédigés par Yvan Lamonde), de l'interdiction des *Demi-civilisés* de Jean-Charles Harvey ou des *Enfants du paradis* de Marcel Carné, constituent certes une part importante de l'ouvrage. Cependant, des cas moins patents, ressortissant à différentes sphères de la vie culturelle, témoignent du caractère polymorphe, souterrain et transhistorique de la censure. La censure politique dont fut victime Denys Arcand alors qu'il travaillait à l'ONF, les multiples proscriptions visant à museler les défenseurs du communisme, l'ostracisme prononcé contre l'homosexualité, la dangereuse sensualité d'une Arletty comme les formes contemporaines d'autocensure pratiquées à la télévision (Paul Piché évitant de chanter les paroles trop obscènes de l'une de ses chansons lors d'une émission de *Star Academy* en 2004) prouvent que les sanctions ne se limitent pas aux seules relations entretenues par la culture et par la morale catholique et qu'elles s'inscrivent de manière parfois tout aussi insidieuse dans l'espace public contemporain.

« Rassemblement de paroles individuelles en un langage tenu par la communauté scientifique, le dictionnaire crée l'expression d'un "nouveau" savoir réalisé dans la

forme d'un discours explicite » (p. 7), écrivent les directeurs dans la présentation de leur ouvrage. Il s'agit sans conteste de la force de cet ouvrage qui réussit en effet à réunir des savoirs épars, diffus, parfois difficiles à synthétiser, les rendant par là même accessibles aux lecteurs et aux chercheurs. Sans céder à la vulgarisation et aux raccourcis historiques et méthodologiques, les nombreux collaborateurs du *Dictionnaire de la censure au Québec* ont su montrer qu'un ouvrage général peut aussi être le lieu de réflexions nuancées, savantes et pertinentes au regard des plus récents développements de la recherche universitaire.

Martine-Emmanuelle LAPOINTE

*Département d'études françaises,
Simon Fraser University.*

Mira FALARDEAU, *Histoire du cinéma d'animation au Québec*, Montréal, Typo, 2006, 187 p. (Essai.)

À l'heure où les annonces d'investissements massifs du géant du jeu vidéo Ubisoft défraient la manchette – « *Ubisoft investit 454 millions au Québec* », titrait *Le Devoir*, février 2007 – tout effort pour rendre intelligible un tel développement en sol québécois mérite notre attention. C'est dans ce contexte que l'étude de Mira Falardeau trouve une partie de sa pertinence. L'intérêt de son sujet dépasse toutefois la seule sphère du jeu vidéo, car il concerne un pan de savoir-faire québécois encore peu examiné dans de grandes synthèses, soit celui du façonnage d'un imaginaire visuel propre à notre époque, ici sous sa forme filmique. L'auteure s'était déjà attelée en 1994 à un même type de défrichage du côté de la bande dessinée québécoise. Son présent ouvrage s'adresse à un large public, et s'affaire à éclairer comment et pourquoi le Québec s'est imposé dans le domaine de l'animation, une forme de cinéma relativement boudée par les études cinématographiques, et qui a partie liée avec l'épanouissement actuel du jeu vidéo. La méconnaissance du cinéma d'animation, dit souvent « image par image » car il suppose en général une simulation du mouvement contrôlée au photogramme près, commande donc pour l'auteure la mise en place d'une introduction tant technique qu'esthétique et industrielle, afin de faciliter la compréhension des processus évolutifs qu'elle décrit subséquentement.

Les premiers chapitres effectuent un large détour par « *Les débuts du cinéma d'animation* » et « *Les techniques du dessin animé* » ; ce détour, bien que justifié, a toutefois le heurt de cumuler les erreurs factuelles (dont l'orthographe de noms propres), ainsi que les interprétations questionnables. À titre d'exemples, le fusil photographique de Marey se trouve attribué à Muybridge (p. 12) ; Chomon et Blackton se voient affublés du titre d'« *inventeurs du principe de l'animation* » (p. 20), de quoi voir Émile Reynaud – pourtant précité – s'animer dans sa tombe, tout comme